

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 21 Juin 1827.

Avec permission du Magistrat. Chez C.-H. WOLFRATH, imprimeur-éditeur.

Bateau à vapeur L'UNION.

Le bateau à vapeur l'Union a recommencé son service Mardi 12 Juin. Il partira d'Yverdon à 9 heures du matin p. Nidau, touchant aux ports intermédiaires d'Yverdon à Neuchâtel, et de-là à ceux de Thielle, St. Jean, Neuveville, St. Pierre et Douanne; et retournera dès Nidau le lendemain de la même manière pour Yverdon. Il continuera ce service pendant le mois de Juin, partant de Nidau les Lundi, Mercredi et Vendredi, * et d'Yverdon les Mardi, Jeudi et Samedi. — Le Dimanche, promenades et services extraordinaires. — En attendant qu'il ait des bateaux de remorque, il continuera à prendre les marchandises, et a fixé le prix de Neuchâtel à Yverdon ou à Bienné, à 4 batz le quintal; les colis au-dessous de 100 lb. paieront comme un quintal. Il est essentiel qu'elles soient remises avant midi.

* C'est par erreur que, dans le précédent N.°, l'on a indiqué le Samedi comme un jour de départ de Nidau.

ARTICLES OFFICIELS.

1. La pêche de Boudry, appartenant à Sa Majesté, sera, le Lundi 2 Juillet, à 3 heures après midi, mise à l'enchère au Château de Neuchâtel, pour trois années, à commencer au 9 Septembre 1827 et finir au 9 Septembre 1830.
2. La liquidation sommaire des biens et dettes de Victor Guillaume, des Verrières, maître sellier, domicilié au Locle, qui a furtivement abandonné son domicile, laissant ses affaires en désordre, étant ordonnée par la Seigneurie; M. Nicolet, maître du dit lieu, a fixé journée p. sa tenue au Mardi 26 Juin courant, * auquel jour tous les créanciers du prédit Victor Guillaume sont péremptoirement assignés à se rencontrer dans la salle d'audience de l'hôtel-de-ville, dès les neuf heures du matin, par-devant le Juge de la dite liquidation, pour y faire valoir leurs droits et présentations sur la masse, sous peine, en cas de non-comparution, d'en être forclos. *Greffé du Locle.*
* Pour cause de la foire du Locle, qui se tiendra ce jour-là, cette liquidation a de nouveau été fixée au 28 de ce mois; c'est de quoi les intéressés sont prévenus pour leur gouverne. *Greffé du Locle.*
3. Ensuite des préliminaires d'usage, le Sieur Louis Bourquin, des Geneveys sur Coffrane, agissant au nom et comme tuteur des cinq enfans mineurs du Sieur Abram-Auguste Soguel, de Cernier, ancien justicier de Valangin, avec feu Marie-Louise née Buchenel, sa première femme, qui sont: Auguste, Elmire, Emma, Louise et Alzire Soguel, fait savoir, qu'il se présentera en Cour de Justice de Valangin, qui siégera sur l'hôtel-de-ville de ce lieu, dès les neuf heures du matin, le Samedi 21 Juillet prochain, pour y postuler au nom des dits enfans Soguel ses pupilles, une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes du dit Sieur Abram-Auguste Soguel, leur père. En conséquence, tous ceux qui croiraient pouvoir opposer à cette demande en renonciation, sont péremptoirement assignés à se présenter en Cour de Justice de Valangin, le dit jour 21 Juillet prochain, pour y faire valoir leurs droits, sous peine de forclusion. Donné à Valangin, le 26 Mai 1827.
Par ordonnance, A.-L. BREGUET, greffier.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

4. Ensuite de permission obtenue, on exposera en mises publiques, Jeudi 21 Juin courant, au 1^{er} étage de la maison Müller-Hennig, rue de l'Hôpital, divers meubles, tels que literie et batterie de cuisine.
5. Jacob Perrin fils, résidant à Provence, exposera en vente publique, à des conditions favorables, Samedi 23 courant, au plaid à Boudry, les divers immeubles qu'il possède tière le territoire de Bôle et de Boudry.
6. MM. Jeanrenaud, avocat, et Jeanrenaud-Krafft, exposent en vente par voie de minute déposée chez M. Jacottet, notaire à Neuchâtel, leur domaine de Cressier, mouvant de feu M. le greffier Jeanrenaud, leur père, et consistant dans les immeubles suivans: 1^o Une maison d'habitation, avec grange, écurie, etc. 2^o Un chenevier près du ruisseau, dit le Moitru, d'environ 1 hommée de place. 3^o Un jardin sur le chemin du port de Cressier. Prés: 4^o Un dit aux Ruissieux, d'environ 2 poses. 5^o Un dit

appelé le Pré-seigneur, d'environ 3/4 de pose. 6^o Un dit derrière Troubb, d'environ 2 poses. 7^o Au dit lieu, un dit d'environ 2/3 de pose. 9^o Un dit nommé Pré-Martenet, d'env. 1 pose. 10^o Un dit à la Gouille, d'environ 1 pose. 11^o Trois dits aux Cadets, environ 3 poses. 12^o Un dit outre Thielle, d'env. 1/3 de pose. Vignes rière le Landren: 12^o A la Brévière, environ 3/4 hommée. 13^o A Parot, environ 1 3/4 hommées. 14^o Derrière Ville, environ 3 hommées. 15^o A Guillebert, env. 2 hommées. Rièrre Cressier: 16^o Au Petit-clos, environ 2 hommées. 17^o Au Grand-clos, environ 6 hommées. 18^o A la Rue-de-Bain, environ 1 1/4 hommées. 19^o A la Grillotte ou derrière la Chapelle, env. 1 hommée. 20^o En Narche ou sur les Noyers, env. 2 1/2 hommées. 21^o A Petite-Cressier, environ 1 hommée. 22^o A Grande-Cressier, env. 1 3/4 hommées. 23^o A Petit-St.-Martin, environ 2 hommées. 24^o A Grand-St.-Martin, environ 2 hommées. 25^o A Point-beauf, environ 1 3/4 hommées. 26^o Sur la Croix, environ 1 hommée. 27^o A Charente, environ 1 3/4 hommées. Ce domaine sera vendu au plus offrant, d'après les conditions favorables dont on peut prendre connaissance chez le notaire et chez M. l'avocat Jeanrenaud, le Jeudi 5 Juillet prochain, à 3 heures après midi, à l'étude susdite, et pour l'examen des pièces on est invité à s'adresser chez les propriétaires à Cressier.

7. Un immeuble d'environ 4 poses, à Valangin, que joffre en longuain le verger de la bourgeoisie, garni, en partie, d'arbres fruitiers, avec un cabinet, et le reste en foin artificiel. Il est exposé à la huitaine, à l'auberge de la Croix d'or à Valangin, où l'on peut voir les conditions et faire des offres.
8. Le comité liquidateur de la masse en faillite d'Auguste Richard, de la Sagne, et l'hoirie de défunts Jules-Fréd. et d'Abram-Louis Dubois, du Locle, exposent à vendre par minute d'enchères, leurs immeubles encore indivis, consistant: 1^o En un bien-fonds dit à Sagnes pendantes, rièrre le grand quartier des Brenets, composé d'une maison, prés, champs et pâturage en un max. 2^o Un cernil et pâturage au prédit quartier et celui des Eplatures, mairie du Locle, avec une maison sus-assise. 3^o Un domaine dit les Creux Jean-Richard, situé à Pouillerel, quartier des Eplatures; comprenant une partie de maison, une loge, des prés, champs et le pâturage en un max. Le tout dans un site agréable, bien-abreuvé, d'un rapport et d'une très-bonne qualité, assorti de forêts bien conservées, où il y a du bois à brûler et à bâtir. Les acheteurs entre o. en jouissance p. la St. George prochaine, et les paiemens s'effectueront en passant les actes. Ces trois biens-fonds se trouvant contigus, les mises en prix et enchères seront reçues pour chacun d'eux, ou collectivement, sans préjudice les uns des autres. Le tout ensemble, dont le bail actuel est de 27 1/2 louis, est minuté au premier prix de 8600 francs de Neuchâtel, outre les vins et étrennes accoutumés. MM. David-Louis Humbert, maison ci-devant Savoye, au Locle, et Dubois-Calame, à la Croix d'or à la Chaux-de-Fonds, sont chargés de faire voir le tout aux amateurs. Le jour de la passation est fixé au Samedi 30 Juin courant, dès les 5 heures du soir, à l'auberge du Grand-Frédéric au Locle, où les enchères de huitaine seront reçues, à mesure que les intermédiaires pourront être faites chez le Sieur Convert, greffier à la Sagne, dépositaire de la minute.

ON OFFRE A VENDRE.

9. Chez MM. Jeanneret et Baumann, Voyage en Sicile, publié par M. d'O.ervalde; recueil des médailles du chevalier Hedlinger, gravées par M. Méchel; nouveau Vignole des ouvriers, par Ch^e Normand, et autres ouvrages d'architecture; musique nouvelle p. divers instrumens, principalement de bonnes méthodes; jolie collection de gravures, par Jaset; modèles d'écriture allemande et française; chambres obscures inventées par Vincent Chevalier aîné; harmonica à plusieurs octaves, et surtout d'excellens papiers collés en pâte pour le dessin; crayons Conté, craie, etc. etc.
10. Chez MM. Jeanjaquet frères, une partie de basins et de velours anglais, qu'ils détailleront à très-bon compte.

11. Oeuvres morales et mêlées de Plutarque, trad. d'Amyot, folio; l'institution de l'orateur, par Quintilien, trad. de Gedoy, 4^o. S'adr. au bureau d'avis.
12. Chez MM. Jeanneret et Baumann, hydro-mètre du lac de Neuchâtel, par Tschagggeny, receveur, qui se charge, à l'abonnement, de remplir la variation des eaux chaque mois.
13. Chez le Sieur Quinche, instituteur, rue du Temple-neuf, le Traité des causes civiles, par M. le chatelain Monvert, ou la manière de former une demande en Justice, de se défendre, etc., ouvrage très-utile aux personnes qui se vouent à la magistrature ou au barreau.
14. Un cabinet littéraire en livres français des meilleurs auteurs anciens et modernes. On céderait cet établissement à des conditions avantageuses. S'adr. à M. A. Haller, rue de la Poste, à Berne.
15. Mlle Julie Steiner, sur la Place, vient de recevoir des étoffes nouvelles p. robes, en côte-paly unies, rayées et écossaises, dites anglaises, guingans, batiste en coton, percale brochée, mousselines et indiennes de Mulhouse, dites des années passées, 3/4 de large, de 14 à 21 batz, barège, thulle, crêpe, gaze, voiles, écharpes, schalls, bas de coton à jour et autres, blancs et en couleur; ornemens de meubles et d'appartemens, glaces de Paris, franges, tapis de table verts et bleus imprimés, de toutes grandeurs, depuis 2 à 5 gros-écus la pièce.
16. Un schako uniforme d'officier, très-propre, sur lequel on ferait un rabais. S'adr. au bureau d'avis.
17. Un fourneau en catelles, portatif, avec ses tuyaux. S'adr. à C. Gerster, libraire.
18. M. A.-F. Wittnauer, à la Grand'rue, prévient les personnes qui lui ont demandé du thé bohé en paquets de demi-livre, qu'il vient d'en recevoir, et le cédera à 20 batz le paquet. Il offre, sucre de Paris en papier et sans papier, à 6 batz, vinaigre de Bourgogne 1^{re} qualité à 4 1/2 et 4 1/4 batz, par 6 pots et plus, huile d'olive parfaite, à 9 batz, et surfine à 8 et 7 batz, suivant la qualité.
19. Chez MM. Roy père et fils, des basins gaufrés, blancs, anglais, à 8 batz; des percales de très-belle qualité, fines et serrées, larges 1 1/4 aune, à 15 batz; des piqués anglais imprimés, couleur solide p. gilets, à 24 batz l'aune (avec demi-aune on fait un gilet); des coutils de France unis et rayés de mode pour pantalons, de 12 à 14 batz; guingans anglais 1^{re} qualité, rayés lilas et bleu, à 10 1/2 batz l'aune; nappage et toiles de fil de divers prix: voulant liquider tous ces objets, ils sont cotés bien au-dessous des prix courans. Ils viennent de recevoir des circassiennes tout laine, larges 1 1/6 aune, qu'ils peuvent céder à 75 bz., et des étoffes anglaises nouvelles en poils de chèvre pour pantalons; ainsi des toiles d'Irlande très-fortes pour chemises et draps de lits, à 10 1/2 batz l'aune en prenant la pièce, et ont un assortiment complet d'objets de leur commerce.
20. Un char d'enfans en bon état. S'adresser à M^{me} Rioud.
21. Des glaces en détail, chez S. Cousin, confiseur, à la Grand'rue.
22. Chez M. Michaud-Mercier, quelques pièces cotonne et cotelaine cadrillées, qu'il cédera à 8 bz. l'aune, et à 7 1/2 par 6 aunes et au-dessus, dites rayées p. ameublement à 10 batz; printanières unies et croisées; des nankinets rayés et unis, de 8 à 12 batz l'aune. Il a reçu un nouvel envoi de parapluies et parasols en taffetas et gros de Naples; couleurs solides, ayés et sans franges, à l'américaine, à la chinoise, corbins en ivoire et en corne transparente, qu'il est disposé à céder à bas prix pendant le courant de ce mois.
23. Chez M^{me} la ministre Petitpierre, un char d'enfant, un grand cheval de bois, une berce de médiocre grandeur. Il lui reste à remettre 50 à 60 bouteilles vin rouge de 1819.
24. Par commission, une tabatière en or, faite à Paris, d'un goût moderne, et comme neuve, à un prix très-moderé. S'ad. à M. Péret-Tschagggeny, rue des Moulins, qui est aussi chargé d'acheter de rencontre, six cuillers et six fourchettes d'argent.
25. Un bon piano à 6 octaves, très-propre et à un prix avantageux, étant déposé dans la petite salle du Concert p. quelque tems seulement, M. Fréd. Savoye le fera voir aux amateurs.

26. De jeunes pigeons. S'adr. à M. J.-D. Andrié.
 27. Chez MM. Borel frères, du vin blanc 1824, très-bonne qualité, à 13 cr. le-pot, par brande.
 28. De beau froment, moitié-blé et orge, à de modiques prix. S'adr. à M^{me} Porchet, à Boudry.

IMMEUBLES.

29. Au haut du village de Cressier, deux moulins, une huilerie, un battoir et une boulangerie : le tout en bon état et renfermé dans deux bâtiments agréablement situés, dont l'un est entouré d'un verger et jardin en dépendant. S'adr. pour connaître le prix et les conditions, soit à David Keller, à Cressier, propriétaire de ces moulins, soit à Abram Keller, meunier à Noiraigue.

ON OFFRE À LOUER.

30. Pour la St. Jean, une boutique près la grande boucherie, qui pourrait, si on le désire, servir de chambre à coucher. S'adr. à M^{me} la veuve Gunther.
 31. Pour la St. Jean, une salle proprement meublée, située au centre de la ville. S'adresser au bureau d'avis.
 32. Pour la belle saison, un appartement à l'auberge du village de Fénin, consistant en une chambre, un cabinet à côté et une cuisine. S'adr. à Sandoz-Maillardet, d^e la dite auberge.
 33. Dès la St. Jean prochaine, un caveau dans la maison de M^{me} Liechtenhan, vis-à-vis du bureau des Postes, très-propre, par sa proximité du marché, à un dépôt ou à d'autres usages. S'adr. au second étage sur le derrière de la dite maison, à la veuve Bonzon, qui continue à raccommo-der la faïence, etc.
 34. Pour la foire, une boutique communiquant intérieurement à une chambre au-dessus, avec un lit, si on le désire : le tout à un prix modique. S'adr. au bureau d'avis.
 35. Pour la foire, une boutique en face de l'hôtel-de-ville. S'adr. à Quinche, sautier de MM. les Quatre-Ministres.
 36. Pour la foire, une chambre avec un lit à deux personnes, auxquelles on offre aussi la pension si cela leur convient. S'adr. à Ch^e-L^e Moillez, près la grande boucherie.
 37. Pour la St. Jean prochaine, le 1^{er} étage de la maison de M. le maître-bourgeois Steiner, rue des Moulins, consistant en 5 chambres, cuisine, caveau, chambre de domestique, portion de galetas et chambre de réduit.
 38. Pour la St. Jean, au Prébarreau, un logement composé de deux grandes chambres, un cabinet, une grande cuisine, une chambre à resserrer, une petite cave et un bouteiller. On accorderait une portion de jardin, si cela pouvait convenir. S'adr. à L^e Wittnauer-Touchon.
 39. Pour la St. Jean, une boutique sur la Place, avec arrière-boutique et cave. S'adresser à M^{me} Prince née Guyenet, au Sablon.

ON DEMANDE A LOUER.

40. Dès la St. Jean, un appartement propre à un vendage de vin, de préférence un bas de maison. S'adr. au bureau d'avis.

ON OFFRE A AMODIER.

41. Les bains au Champ-Olivier, à la proximité de Morat, agréablement situés, consistant en maison de bains, logement, grange, écurie, et les fonds alentour; le domaine adjacent du Zigerly, consistant en une ferme neuve et environ 55 poses près et champs; les Parties, dites au Zigerly, consistant en env. 26 poses de prés, — seront amodiés p. le terme de 9 ans, à compter dès la St. Martin 1827, par mise publique qui aura lieu Samedi 30 Juin 1827, à une heure après midi, aux bains même. On pourra préalablement visiter ces objets et prendre connaissance des conditions de mise chez le sous-signé
 MOTTET, notaire.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

42. A placer p. 2 à 3 mois à la campagne, un jeune homme de 25 ans environ, d'un bon caractère et de bonnes mœurs; on n'exigerait aucun salaire, moyennant qu'il fût nourri et logé convenablement. S'adr. à M. A.-F. Meuron, président du Comité de charité.
 43. Un jeune homme d'environ 20 ans, vivant chez son père, fermier d'un domaine près Rolle, canton de Vaud, désirerait se placer dans ce pays comme domestique de campagne, soit chez un propriétaire, soit chez un fermier. M. Marval, du Petit-Conseil, ou M. de Meuron, maître-bourgeois, se feront un plaisir de donner de lui les renseignements les plus favorables.
 44. Une jeune femme très-bien portante, qui a fait sa première couche, désire trouver une place de nourrice. S'adr. à la veuve Elisabeth Triebet, à Chules.
 45. Une famille de ce pays, établie au Havre, désirerait avoir une bonne d'enfant de 18 à 30 ans, qui connaît les ouvrages et qui eût soigné de jeunes enfans dans une bonne maison de cette ville. Il est inutile de se présenter sans de bons témoignages et les conditions ci-dessus. S'adr. au bureau d'avis.

46. On demande p. la St. Jean, pour la ferme de Greng, près Morat, un valet entendu à soigner et engraisser le bétail; et de suite, un jeune homme p. servir d'aide au berger. Il est inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au lieut.-colonel Courant, au dit Greng.

OBJETS VOLES, PERDUS ou TROUVÉS.

47. On a laissé dans une maison de la ville, un parapluie bleu à bordure, dont la crosse est cassée, marqué des lettres C. S. en blanc; on est prié de le rapporter chez M. le chancelier Sandoz, contre récompense.
 48. On a perdu, Dimanche 17 Juin, sur la route de Neuchâtel à St. Blaise, un petit schall mérinos à fond blanc, parsemé de fleurs en couleur; M^{me} Biolley, au faubourg du lac, sera reconnaissante envers la personne qui le lui rapportera.
 49. Perdu, Dimanche soir 17 Juin, entre Colombier et Auvernier, un schall madras, fond noir palmé; la personne qui l'a trouvé est priée de le remettre à Henri Heinzely, aux moulins de Neuchâtel, contre récompense.
 50. La personne qui aura trouvé une montre à répétition, boîte en argent guillochée, le verre cassé; ainsi que celle qui aura trouvé un parapluie bleu, dont le corbin n'est pas bien engagé dans la canne, et qui a été perdu d'Auvernier à Bôle, sont priées de remettre ces objets au bureau d'avis, contre bonne récompense.
 51. Il s'est perdu, il y a environ 3 semaines, depuis l'issue de la promenade du faubourg en ville, une tabatière en argent. Le bureau d'avis est chargé de remettre en récompense la moitié de sa valeur à celui qui la rapportera.
 52. On a perdu, Dimanche soir 10 courant, entre Auvernier et Serrières, un couteau de poche, manche d'ivoire, marqué BPP. On réclame également un parapluie en toile de coton rouge, égaré depuis 5 à 6 semaines. Les rapporter à M. Benjamin Petitpierre, contre récompense.
 53. La garde-de-nuit a trouvé, Jeudi 14 Juin courant, au bas de la grande place du marché, deux sacs renfermant divers objets. La personne qui les aura oubliés ou perdus, peut les réclamer auprès du Sieur Roulet-Sandoz, sergent de la garde, contre les frais d'insertion.

AVIS DIVERS.

54. On informe le public, que le tirage de la 1^{re} classe 63^e loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 6 Juillet prochain. Les personnes qui en désireront des plans et des billets, pourront s'adresser à M. A.-S. Wavre, rue S. Maurice.
 55. M^{me} LeBel née de Wemys, demeurant à Bôle, ayant, à cause de son âge et de ses infirmités, obtenu de M. le châtelain de Boudry, qu'il lui soit établi deux curateurs en la personne de MM. A.-F. de Meuron, maître-bourgeois, et H. d'Ivernois, châtelain de Vaumarcus; ils préviennent le public, qu'ils ont prêté serment en cette qualité, et prient toutes les personnes qui ont des comptes à régler avec M^{me} LeBel, de s'adresser à eux dans le plus bref délai possible.
 56. Louis Py, domicilié en ville, tuteur de son frère Samuel Py, prie les personnes auxquelles son pupille peut devoir, ainsi que celles qui lui doivent, de lui en remettre la note d'ici à la fin du mois courant. Il informe aussi le public, qu'il ne reconnaîtra aucune dette ni transaction faites sans sa participation.
 57. Une maison de commerce de cette ville désirerait trouver un jeune homme qui eût une bonne écriture, que l'on pût occuper de suite utilement, et auquel on offrirait des avantages s'il répondait à ce que l'on demande. S'adr. au bureau d'avis.
 58. Marie Metzger née Avisse pourra, à dater du 1^{er} Juillet, disposer de quelques Gazettes de Lausanne p. des personnes de la ville qui désireraient la lire le lendemain de son arrivée. S'adr. à elle-même près du Temple-neuf.
 59. Les personnes qui voudraient entreprendre les travaux et réparations à faire à la maison-de-ville des Verrières, pour le siège de la Cour de Justice dudit lieu, soit pour la maçonnerie, soit p. les ouvrages de menuiserie ou de serrurerie, le tout ensemble ou chaque partie séparément, sont invitées à se rencontrer le Samedi 23 Juin courant, à neuf heures du matin, dans la dite maison-de-ville des Verrières, où une commission sera assemblée p. traiter à ce sujet. En attendant, les aspirans pourront prendre connaissance des plans et devis chez M. Faton, lieutenant civil. On ne payera pas de journée.
 60. Une maison de commerce à Berne désirerait trouver un associé avec des fonds, pour entreprendre l'exploitation d'un des meilleurs magasins d'épicerie en détail dans cette ville, et d'une très-bonne auberge établie dans la même maison. S'adr. franc de port au bureau de cette feuille.
 61. On désire prendre en échange à Berne, préférentiellement une fille, de l'âge de 13 à 14 ans, de Neuchâtel ou des environs. S'adresser pour d'ultérieurs renseignements, à Rod. Maurer, maître cordonnier, en ville.

62. Caroline Attinger désirant employer utilement ses momens de loisir, recevra chez elle, à dater du 2 Juillet prochain, quelques jeunes demoiselles, auxquelles elle enseignera, selon le désir des parens, la lecture, l'écriture, la grammaire, l'orthographe, l'analyse, la géographie, l'arithmétique, l'histoire, la mythologie, ainsi que les divers ouvrages du sexe, l'art de tresser les cheveux, etc. Elle exécutera également, avec toute l'exactitude possible, les ouvrages qui lui seront remis, et s'efforcera de mériter à tous égards l'approbation des parens et autres personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S'adresser à elle-même, chez son père, près du Temple-neuf.

Changemens de Domicile.

63. Auguste Guirr-Bertrand, maître tailleur, précédemment maître-ouvrier chez M. Larsche, prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, dont il tâchera de se rendre digne tant par la bonne confection et le bon goût de ses ouvrages, que par la modicité de ses prix, qu'il demeure dans la maison de M. Fr^s Fornachon, rue des Moulins n^o 133.
 64. Le Sieur Ch^e Rissée, artiste-doreur, avise le public et les personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'il a transporté son atelier au bas de la maison de M. Bachelin, ébéniste, sur le bassin, à la ci-devant salle de dessin.
 65. A.-H. Heinzely occupera, à la St. Jean, le magasin au-dessous de la Croix fédérale, à la rue de l'Hôpital (ci-devant sous les Arcades), où il continuera d'être assorti dans les différens articles de son commerce, principalement en horlogerie, épicerie, verrerie fine et ordinaire, poterie de fabrique suisse et anglaise.
 66. M^{me} Thiébaud occupe actuellement le second étage de la maison Wavre-Wattel, rue des Epancheurs. Elle est toujours assortie, comme du passé, en marcelines noires et de différentes couleurs, levantines, gros de Naples, satins, fichus, voiles, bas de soie et de coton, etc.

Départ de voitures.

67. Vers le milieu du mois de Juillet, une bonne voiture partira de Berne p. Munich, Vienne et Varsovie. S'adr. p. des places encore vacantes, à Conrad Schlegel, voiturier à Berne, qui sera bien accommodant p. le prix.

MARCHANDS FORAINS.

68. M. George-Jacob Herzog, du Brigau, sera pour cette foire bien assorti en ritte, et toutes sortes de toiles et de trièges. Les personnes qui lui donneront préférence auront lieu d'être satisfaites tant par la bonne qualité de ses marchandises, que par la modicité de ses prix. Son magasin est sous l'auberge du Sauvage.
 69. M. Nicolas Guisot, de Berne, a l'honneur de prévenir le public, qu'il occupera p. cette foire son magasin ordinaire sur le quai du Seyon, près du Pont-neuf, avec un assortiment complet de faïence brune et blanche à cuire, de cailoutage fin, terre-de-pipe suisse, verrerie fine et ordinaire, etc., à des prix très-modérés.
 70. M. Di. Woodli, d'Oftringen, tiendra la prochaine foire de Juillet, avec un grand assortiment de cotonnes, cotelines, trièges, rubelis, etc. etc., tous d'articles de sa propre fabrication, qu'il ne vendra qu'en gros et à des prix très-modérés. Il prévient ses pratiques, qu'il arrivera quelques jours avant la foire. Son magasin est sous l'ancien Trésor, à côté de celui de M^{me} Henriette Petitpierre, modiste.
 71. Le Sieur J.-C. Schmid, successeur de feu J.-C. Birkner, culotier et bandagiste en cette ville, occupera pendant la foire sa boutique accoutumée sur la Place, avec un assortiment de bandages, gants, bretelles élastiques, etc., et sera très-accommodant p. ses prix.
 72. M. Bieler-Fleischmann, de Bohême, sera p. la foire dans la boutique de David Bechdolf, maître sellier, maison de M. Muller-Hennig, rue de l'Hôpital, un bel assortiment de plumes et duvet gris et blanc pour lits, à des prix très-modiques.

TAXE DU PAIN, dès le 9 Octobre 1826.

Le pain mi-blanc	à 4 cr. la livre.
Le pain blanc	à 5 cr. „
Le petit-pain de demi-batz doit peser 5 1/4 onces	
Celui d'un batz	10 1/2 „
Celui de six creutzers	18 „

TAXE DES VIANDES, dès le 4 Juin 1827.

(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)

Le bœuf à 9 cr.	Le veau à 7 1/2 cr.
La vache à 8 cr.	Le mouton à 9 cr.

PRIX DES GRAINS, au marché du 14 Juin.

Froment	l'émine bz. 19:
Moiitié-blé	„ 15 à 16.
Mécle	„ 12 à 13.
Avoine	„ 7 1/4.
Orge	„ —
Epeautre	le quintal L. — —